

Même si notre production de gaz à effet de serre, par habitant, est élevée, notre contribution totale est faible. [...] Si des normes nationales en matière de réduction des émissions de gaz carbonique sont adoptées, il faudrait en même temps établir ce qui serait de la compétence des divers niveaux de gouvernement⁸.

5.13 Si le Nord émet des quantités disproportionnées de CO₂ provenant de combustibles diesel, il évite le smog causé par l'oxyde d'azote et les autres gaz à effet de serre dans l'axe Windsor-Québec. Moins visibles mais sans doute même plus graves sont les problèmes que risquent d'entraîner les différences majeures en matière de production d'électricité d'un bout à l'autre du pays. Le schéma 15 compare la production d'électricité et les émissions de CO₂ qui y sont associées pour l'ensemble du Canada.

5.14 L'impact des mesures destinées à atténuer le réchauffement de la planète pourrait être nettement différent pour chaque Canadien desservi par les services publics d'électricité. Terre-Neuve, le Québec, le Manitoba et la Colombie-Britannique dépendent toutes considérablement (> 90 % de la consommation d'électricité) de l'énergie hydroélectrique. L'Alberta tire plus de 90 % de son électricité du charbon, et le charbon est également une importante source d'énergie pour la Nouvelle-Écosse et la Saskatchewan. Le Nouveau-Brunswick (et par conséquent l'Île-du-Prince-Édouard qui importe son électricité du Nouveau-Brunswick) et l'Ontario ont recours à l'énergie nucléaire pour répondre à une part importante de leurs besoins en électricité (plus de la moitié en Ontario sous peu).

5.15 On comprend facilement, selon le schéma 15, pourquoi la perspective de politiques fermes de remplacement des combustibles fossiles comme sources d'énergie suscite des réactions différentes dans les différentes régions du pays et pourquoi cette question risque de causer des dissensions. Comme l'a indiqué le président de TransAlta,

Nous trouvons très inquiétante la possibilité d'une taxe sur les hydrocarbures parce que l'Alberta en subirait les effets d'une manière disproportionnée. . . Toute taxe éventuelle devrait frapper tous les gaz qui contribuent à l'effet de serre, et peut-être les déchets d'autres formes d'énergie également, y compris le combustible nucléaire épuisé, pour que les gestionnaires des services d'utilité publique ne perdent pas les coûts sociaux de vue⁹.

5.16 En ce qui concerne la production d'électricité, une taxe sur les hydrocarbures aurait des répercussions disproportionnées sur l'Alberta et sur les autres provinces qui dépendent surtout du charbon comme source d'électricité. Comment peut-on résoudre ce dilemme de façon équitable? La démarche recommandée par TransAlta, beaucoup plus éclairée que celles qui nous ont été exposées par d'autres utilisateurs de combustibles fossiles dans des situations semblables, met fortement l'accent sur des méthodes techniques mais envisage également le recours à des permis négociables et à des taxes sur les gaz qui contribuent à l'effet de serre.

5.17 L'Alberta et la Nouvelle-Écosse présentent une autre disparité régionale dont il faut tenir compte au moment de l'élaboration de politiques globales. Ces deux provinces dépendent considérablement du charbon pour produire de l'électricité. Or, bien que le chauffage résidentiel à l'électricité soit chose courante en Nouvelle-Écosse, il est rare en Alberta¹⁰.